ALBOUY ASSOCIES CONSULT
Conseil d'entreprise - Expertise comptable
Audit - Ressources humaines

AVEYRON EXPANSION

Siège social : 33 Avenue Victor Hugo
12000 RODEZ

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2013

Résidence LES JACOBINS (près Hôtel de Ville) 9, rue Camille Douls - 12000 RODEZ
Adresse postale : B.P. 303 - 12003 RODEZ Cedex - Tél. 05 65 77 11 00 - Fax 05 65 77 11 11 - e-mail : c.albouy@audit-albouy.com
ALBOUY ASSOCIES CONSULT - S.A.S. au capital de 48 000 euros - RCS RODEZ B 427 280 326 - N° TVA : FR 55 427 280 326

Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes, Région de Montpellier

ALBOUY ASSOCIES CONSULT
Conseil d'entreprise - Expertise comptable
Audit - Ressources humaines

AVEYRON EXPANSION

Siège social : 33 Avenue Victor Hugo
12000 RODEZ

-o0o-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

- - - - - -

Aux Membres de l'organe délibérant,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AVEYRON EXPANSION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification des nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- - - - - -

1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'organe délibérant sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à RODEZ, le 2 septembre 2014

SAS ALBOUY ASSOCIES CONSULT
Christian ALBOUY

12000 RODEZ

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2013 12 Brut	Amortissements et Provisions	Net	Exercice N-1 31/12/2012 12 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	14 740	14 740		11 737	11 737-	100.00-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	72 639	67 965	4 673	6 144	1 470-	23.93-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	493 089		493 089	493 089		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	229		229	229		
	TOTAL I	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	23 514		23 514	271 672	248 158-	91.34-
	Valeurs mobilières de placement	65 548		65 548	606 709	541 161-	89.20-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	872 764		872 764	46 310	826 453	NS
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	26 160		26 160	7 971	18 189	228.18
	TOTAL III	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2013 12	Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	540 069	513 612	26 456	5.15
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	82 124	82 124		
	Report à nouveau	364 814	361 311	3 503	0.97
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	196 725	181 607	15 118	8.32
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	2 689	32 000	29 311-	91.60-
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		2 064	2 064-	100.00-
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 607	66 190	38 416	58.04
	Dettes fiscales et sociales	201 941	201 449	492	0.24
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	400		400	
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(1) Dont à plus d'un an 306 948 269 703
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques 2 064

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2013 12	Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	58 295	29 500	28 795	97.61
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 308 000	1 297 320	10 680	0.82
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	9 435	6 680	2 754	41.23
Collectes				
Cotisations	2 300	2 300		
Autres produits				
TOTAL I	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	294 136	211 534	82 601	39.05
Impôts, taxes et versements assimilés	83 040	74 195	8 845	11.92
Salaires et traitements	658 062	646 082	11 979	1.85
Charges sociales	347 053	337 902	9 151	2.71
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 484	2 883	10 601	367.72
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	15 118	24 393	9 275-	38.02-
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	8 975	6 901	2 074	30.06
TOTAL II	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2013 12	Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	4 552	1 621	2 930	180.74
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	96	1 971	1 875-	95.11-
TOTAL V	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2 -RESULTAT FINANCIER (V-VI)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 -RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 615		1 615	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	[illegible]		[illegible]	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	84		84	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	[illegible]		[illegible]	
4 -RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 044		1 044	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SOLDE INTERMEDIAIRE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	29 311		29 311	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		32 000	32 000-	100.00-
5 -EXCEDENTS OU DEFICITS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

2ème Partie - A N N E X E

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à la dissolution de l'association AVEYRON INTERNATIONAL décidée par l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 Novembre 2013, l'association AVEYRON EXPANSION a bénéficié de sa dévolution, se traduisant par un apport sans droit de reprise de 26 456 € et la continuité de ses missions.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

L'exercice social clos le 31 Décembre 2013 couvre une période de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice est de 1 485 977 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 7 392 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

L'association a des ressources constituées essentiellement de subventions annuelles de fonctionnement. La continuité de l'exploitation est assurée que si celles-ci sont renouvellées.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux nouvelles règles comptables applicables aux associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations
Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Créances et dettes
Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les éléments de l'actif circulant ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur dépréciation estimée.

Disponibilités
Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

12000 RODEZ

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	16 680		960
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 439		3 258
Emballages récupérables et divers	634		
TOTAL	70 072		3 258
Autres participations	475 500		
TOTAL	475 500		
TOTAL GENERAL	562 252		4 218

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 899	14 740	14 740
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		692	72 005	72 005
Emballages récupérables et divers			634	634
TOTAL		692	72 639	72 639
Autres participations			475 500	475 500
TOTAL			475 500	475 500
TOTAL GENERAL		3 591	562 879	562 879

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 903	11 737	2 899	14 740
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 548	1 621	692	67 477
Emballages récupérables et divers	361	127		488
TOTAL	66 910	1 748	692	67 965
TOTAL GENERAL	72 812	13 484	3 591	82 706

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	11 737				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 621				
Emballages récupérables et divers	127				
TOTAL	1 748				
TOTAL GENERAL	13 484				

12000 RODEZ

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	513 612		26 456		540 069
Réserves :					
Autres réserves	82 124				82 124
Report à nouveau	361 311		3 503	0-	364 814
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 503	3 503-	7 392-		7 392-
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Provisions réglementées					
TOTAL I	960 550	3 503-	22 567	0-	979 615

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	181 607	15 118			196 725
TOTAL	181 607	15 118			196 725
TOTAL GENERAL	181 607	15 118			196 725
Dont dotations et reprises d'exploitation		15 118			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	229	229	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 424	10 424	
Divers état et autres collectivités publiques	11 000	11 000	
Débiteurs divers	2 090	2 090	
Charges constatées d'avance	26 160	26 160	
TOTAL	49 903	49 903	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	104 607	104 607		
Personnel et comptes rattachés	56 336	56 336		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 664	128 664		
Impôts sur les bénéfices	1 044	1 044		
Autres impôts taxes et assimilés	15 897	15 897		
Autres dettes	400	400		
TOTAL	306 948	306 948		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Refonte site internet	32 000	32 000	29 311		2 689
TOTAL	32 000	32 000	29 311		2 689

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 2 ans
Injecteurs extracteurs	Linéaire	5 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	13 793
Total	13 793

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 277
Dettes fiscales et sociales	100 239
Autres dettes	400
Total	120 916

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 160
Total	26 160

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le cumul des heures acquises par les salariés au titre du droit individuel à la formation est d'environ 1 437 heures.

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Le passif correspondant aux indemnités de fin de carrière a été comptabilisé pour 196 725 €.

Pour cet exercice, il a été retenu les hypothèses suivantes :

- méthode prospective
- départ volontaire à la retraite à l'âge du taux plein
- pas de prise en compte du turn over
- pas de prise en compte du taux d'actualisation financière
- taux de charge sociale intégrée au taux de 60 % pour les cadres et 54 % pour les non cadres.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Annul fact frs	1 465	771000
- Rbt tel AV	150	771000
Total	1 615	
Charges exceptionnelles		
- Régul intérêts courus AI	84	671001
Total	84	

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

Désignation	Date d'achat	Prix d'achat	Cours au 31/12/2013	Plus ou moins value latente
Amundi gou-aec		30 422	53 313	22 891
Amundi oblig 5.7 euro ID		31 208	41 956	10 748
56 Capitop euro oblig 3 de		2 214	4 647	2 433
9.926 Capitop Monet D		1 704	1 750	46
TOTAL		65 548	101 666	36 118

ALBOUY ASSOCIES CONSULT
Conseil d'entreprise - Expertise comptable
Audit - Ressources humaines

AVEYRON EXPANSION

Siège social : 33 Avenue Victor Hugo
12000 RODEZ

-o0o-

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

- - - - - -

Aux Membres de l'organe délibérant,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercice antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont présentées dans le tableau I du présent rapport.
Les personnes concernées par les conventions sont indiquées dans le tableau II.

Fait à RODEZ, le 2 septembre 2014

SAS ALBOUY ASSOCIES CONSULT
Christian ALBOUY

TABLEAU I :

CONVENTIONS AUTRES QUE PRETS ET AVANCES

STRUCTURES OU PERSONNES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	MONTANT PRODUITS < CHARGES >
CONVENTIONS NOUVELLES		
CONSEIL GENERAL	Subvention de fonctionnement.	1.297.000
CCI DE L'AVEYRON	Charges locatives 2013.	< 1.668 >
CONVENTION ANCIENNE		
CONSEIL GENERAL	Mise à disposition de locaux à titre gratuit.	
	Charges locatives : Solde 2012	< 2.747 >
	Acompte 2013	< 9.130 >

TABLEAU II :

PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS

RELEVANT DE L'ARTICLE L. 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Structures concernées / Personnes concernées	AVEYRON EXPANSION	CONSEIL GENERAL
Pierre-Marie BLANQUET	Administrateur	Conseiller Général Campagnac
Jean-Claude ANGLARS	Administrateur	Conseiller Général Estaing
André AT	Administrateur	Conseiller Général La Salvetat Peyralès
Anne GABEN-TOUTANT	Administrateur	Conseiller Général Marcillac
Jean-Michel LALLE	Administrateur	Conseiller Général Bozouls
Jean-Claude LUCHE	Administrateur	Président Conseil Général
Arnaud VIALA	Administrateur	Conseiller Général Vezins du Lévézou
Manuel CANTOS	Administrateur	Président de la CCI de l'Aveyron